

Objet

Utilisez ce formulaire pour demander une révision des frais de transport local qui servira à l'évaluation de votre **Demande RAFEO pour étudiants à temps plein 2021-2022**.

Vous pouvez présenter une demande pour frais supplémentaires de transport local pendant votre période d'études si l'un des énoncés suivants correspond à votre situation :

- Vous utilisez un véhicule automobile sur une distance de plus de 30 km pour faire le trajet entre votre domicile et votre campus ou le lieu de votre stage.
- Vous utilisez un véhicule automobile parce qu'il faut plus d'une heure en transport en commun pour faire le trajet entre votre domicile et votre campus ou le lieu de votre stage.
- Vous utilisez un véhicule automobile parce qu'aucun transport en commun ne vous permet de vous rendre entre votre domicile et votre campus ou le lieu de votre stage.
- Vous avez des frais de transport en commun extraordinaires entre votre domicile et votre campus ou le lieu de votre stage (p. ex. vous devez utiliser plus d'un mode de transport en commun ou un transport particulier).

N.B. :

- Les frais d'assurance ou d'entretien d'un véhicule personnel NE seront PAS pris en compte lors de la révision.
- La demande de révision sera refusée aux étudiants voyageant avec leur conjointe ou conjoint ou avec un parent qui se rend au travail en voiture.
- Avant de remplir le présent formulaire, vous devez avoir déjà soumis un formulaire Demande RAFEO pour étudiants à temps plein 2021-2022.

Documents requis

Vous devrez fournir de la documentation à l'appui de votre demande de révision. Consultez la **Section B : Détails relatifs à la demande de révision** pour les renseignements sur la documentation requise.

Remise du formulaire de demande

Téléversez le formulaire dûment rempli en vous connectant au site Web du RAFEO et en allant à votre demande; utilisez ensuite le bouton « Imprimer ou téléverser les documents ». Vous pouvez également retourner le formulaire sur papier selon l'une ou l'autre des situations décrites ci-dessous :

Si vous fréquentez une école de l'Ontario :

Faites parvenir votre demande dûment remplie et les documents requis, au bureau d'aide financière de l'école que vous fréquentez.

Si vous fréquentez une école à l'extérieur de l'Ontario :

Faites parvenir votre demande dûment remplie et les documents requis à l'adresse suivante : Direction de l'aide financière aux étudiantes et étudiants, Ministère des Collèges et Universités, C. P. 4500, 189 Red River Road 4th Floor, Thunder Bay (Ontario) P7B 6G9.

Date limite

Le formulaire et tous les documents requis doivent être reçus par votre bureau d'aide financière ou par le Ministère au plus tard 40 jours avant la fin de votre période d'études 2021-2022.

Vous avez des questions?

Si vous fréquentez une école de l'Ontario :

Communiquez avec le bureau d'aide financière de votre école.

Si vous fréquentez une école à l'extérieur de l'Ontario :

Communiquez avec le Ministère à l'adresse suivante : Direction de l'aide financière aux étudiantes et étudiants, Ministère des Collèges et Universités, 189 Red River Road, 4th Floor, Thunder Bay, Ontario P7B 6G9.

Services téléphoniques de renseignements généraux : du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30 (HE)

- Téléphone : 1 807 343-7260
- Numéro sans frais en Amérique du Nord : 1 877 OSAP-411 (1 877 672-7411)
- ATS : 1 800 465-3958

Section A: Renseignements sur l'étudiante ou l'étudiant

Numéro d'assurance sociale :

Numéro d'immatriculation scolaire de l'Ontario (NISO), s'il y a lieu :

Nom de famille :

Prénom :

Adresse postale de l'étudiante ou de l'étudiant

Numéro et rue, route rurale ou case postale :

Appartement :

Numéro et rue, route rurale ou case postale :

Code postal :

Ville, village ou bureau de poste :

Province ou État :

Pays :

Indicatif régional et numéro de téléphone :

Renseignements sur l'école et le programme de l'étudiante ou de l'étudiant

Quel est le nom de l'école que vous prévoyez fréquenter ou que vous fréquentez présentement pour votre période d'études en 2021-2022?

Numéro d'étudiant(e) de votre école :

Quelles sont les dates du début et de la fin de votre période d'études en 2021-2022?

Du :

Mois Année

Au :

Mois Année

Section B : Détails relatifs à la demande de révision

Indiquez le motif de votre demande de révision. Si votre situation ne figure pas dans la liste communiquez avec votre bureau d'aide financière ou le Ministère avant de remplir le formulaire. Les coordonnées se trouvent dans la section « Vous avez des questions? » à la page 1.

Motif de la demande de révision (Cochez tous les énoncés qui s'appliquent)

- J'utilise un véhicule automobile sur une distance de plus de 30 km pour faire le trajet entre mon domicile et mon campus ou le lieu de mon stage.
- J'utilise un véhicule automobile parce qu'il me faut plus d'une heure en transport en commun pour faire le trajet entre mon domicile et mon campus ou le lieu de mon stage.
- J'utilise un véhicule automobile parce qu'aucun transport en commun me permet de me rendre de mon domicile à mon campus ou au lieu de mon stage.
- J'ai des frais de transport extraordinaires entre mon domicile et mon campus ou le lieu de mon stage car j'utilise plus d'un mode de transport en commun ou un transport particulier.

Documentation requise :

Vous devrez fournir tous les documents suivants à l'appui de votre demande de révision :

- une lettre datée et signée par vous fournissant les renseignements suivants :
 - la totalité de vos frais de déplacement hebdomadaires pendant votre période d'études (les frais comprennent l'essence seulement; les frais d'assurance ou d'entretien d'un véhicule personnel ne sont pas admissibles);
 - dans le cas de covoiturage avec d'autres étudiants, ne réclamez que votre part des frais de voyage hebdomadaires;
 - votre mode de transport (p. ex. véhicule personnel, covoiturage avec d'autres étudiants, modes de transport en commun multiples [indiquer les entreprises]);
 - les raisons pour lesquelles vous utilisez plusieurs modes de transport en commun (le cas échéant);
- si vous êtes une étudiante ou un étudiant célibataire indépendant qui n'habite pas chez ses parents : veuillez expliquer pourquoi votre domicile n'est pas plus près de votre campus ou du lieu de votre stage;
- une illustration indiquant la distance et la longueur de temps de votre itinéraire (p. ex. votre domicile et votre campus ou le lieu de votre stage indiqués sur une carte Google du territoire);
- une copie de votre horaire indiquant les jours et les heures de vos cours ou de votre stage.
- Si vous êtes bénéficiaire du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH), une lettre de votre chargé de cas, POSPH, est requise. Cette lettre doit indiquer que l'aide financière supplémentaire demandée n'aura aucune incidence sur votre soutien du revenu du POSPH.

N. B. :

- Vous devez signer et dater toute lettre que vous joignez à votre demande de révision.
- Inscrivez votre nom et votre numéro d'étudiant sur tous les documents fournis.
- Vous pourriez être dans l'obligation de fournir des documents supplémentaires (p. ex., reçus d'un laissez-passer mensuel de transport en commun, copies de reçus électroniques indiquant le prix de vos déplacements ou reçus de carburant si vous utilisez votre véhicule) en fonction des renseignements que vous donnez dans la présente demande.

Section C : Déclaration de l'étudiante ou de l'étudiant

- J'ai fourni des renseignements complets et exacts dans le présent formulaire.
- Je sais qu'il m'appartient de fournir tous les documents à l'appui requis indiqués dans le formulaire de demande ou demandés par mon bureau d'aide financière ou par le Ministère.
- Je sais que si ma demande de révision est acceptée, ma demande RAFEO sera réévaluée en fonction des renseignements que j'ai fournis pour cette demande de révision.
- Je sais que si ma demande est réévaluée, mon admissibilité pourrait être modifiée ainsi que la nature et le montant de l'aide que je peux recevoir.
- Si j'ai reçu une aide plus élevée que celle à laquelle j'avais droit, je serai responsable de rembourser le montant versé en trop et je reconnais que toute aide financière à laquelle j'ai droit pourra être réduite du montant que je dois.
- Je sais que toute subvention d'études que je reçois peut être convertie en prêt si je ne respecte pas les conditions de la Subvention ontarienne d'études imposées par les règlements de la Subvention ontarienne d'études et des Prêts ontariens d'études en vertu de la *Loi sur le ministère de la Formation et des Collèges et Universités* et les conditions de la Bourse d'études canadienne imposées par le Règlement fédéral sur l'aide financière aux étudiants en vertu de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants*.
- Je sais que si ma demande de révision est acceptée, ma demande RAFEO sera réévaluée en fonction des renseignements que j'ai fournis pour cette demande de révision. Je sais que je suis lié(e) par les déclarations que j'ai signées dans ma demande RAFEO pour étudiants à temps plein 2021-2022.

Note : Si vous remplissez le présent formulaire en version électronique, utilisez la fonction « Fill & Sign » (remplissage et signature) ou "Identification numérique" dans Adobe Reader ou votre programme PDF pour y apposer votre signature.

Signature de l'étudiante ou de l'étudiant :

Date :

Jour Mois Année

Vos renseignements personnels seront utilisés aux fins de l'administration et du financement du Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario (RAFEO), conformément à l'avis de collecte et d'utilisation des renseignements personnels et aux déclarations de consentement que vous avez signées figurant sur votre demande. Le ministère de la Formation et des Collèges et Universités administre et finance le RAFEO en vertu du pouvoir juridique énoncé dans votre demande. Pour toute question concernant la collecte, l'utilisation et la divulgation de vos renseignements personnels, communiquez avec la directrice, Direction de l'aide financière aux étudiantes et étudiants, ministère des Collèges et Universités, C.P. 4500, 189 Red River Road, 4th Floor, Thunder Bay (Ontario) P7B 6G9 (téléphone : 807 343-7260).